

# Vers une agglo « zero phyto »



Sensibilisation des élus des communes de Chartres métropole à la gestion des espaces sans produits phytosanitaires, à Saint-Georges-sur-Eure, une commune déjà bien engagée dans ce processus.

**L'usage des produits phytosanitaires est très réglementé sur les espaces publics et sera dès 2017 quasiment interdit, de même que leur vente aux particuliers. C'est le moment de changer ses habitudes...**

Produits phytosanitaires, phytopharmaceutiques, pesticides... Derrière ces termes se cachent l'ensemble des produits chimiques utilisés pour favoriser la croissance des plantes. Des produits pratiques et souvent efficaces, mais dont la nocivité pour l'environnement et notre santé fait de plus en plus débat. Face au doute, bon nombre de communes et de particuliers ont donc décidé de les bannir et de trouver des solutions alternatives. D'ailleurs, en 2017, leur usage, déjà très réglementé, sera quasiment interdit sur les espaces publics. Et l'utilisation par les particuliers également, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour aider ses communes membres à atteindre l'objectif « zero phyto », Chartres métropole propose donc

un accompagnement personnalisé. Il comprend, notamment, le recours à des intervenants spécialisés pour réaliser des audits et préconiser des méthodes alternatives en fonction de la nature et du niveau d'exigence des espaces à entretenir.

Mais cela implique également un investissement important de la part des agents communaux qui doivent repenser leur métier et se former aux techniques nouvelles d'entretien et de fleurissement des villes. Car entretenir une ville sans désherbant chimique impose une gestion différenciée des espaces en fonction de leur usage et une éradication moins systématique des plantes non cultivées.

## Jardiner au naturel

Cela ne peut d'ailleurs fonctionner que si les habitants deviennent également acteurs de la démarche en acceptant, par exemple, la présence modérée d'herbes folles là où ce n'est ni gênant, ni sale, ou en consacrant éventuellement quelques minutes à l'entretien de leur trottoir, en changeant peu à peu leur regard sur la flore spontanée dont ils ont fini par oublier le charme

champêtre (cachez ce pissenlit que je ne saurais voir...)

Vous l'avez compris, les jardiniers amateurs sont aussi concernés et devront peu à peu se passer des pesticides. Pour eux aussi, il faudra réapprendre à jardiner autrement, en favorisant l'aide gratuite de précieux auxiliaires : oiseaux ou insectes par exemple, en associant les plantes, en nourrissant mieux le sol, bref en jardinant avec la nature.

De nombreux ouvrages et sites internet enseignent des techniques alternatives saines et pourtant très productives et notamment le site [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr)

Si vous fréquentez les jardineries, vous l'aurez sans doute remarqué : l'offre de produits d'entretien des jardins change peu à peu. Si les produits phytosanitaires classiques ont encore une belle place en rayon, ils côtoient désormais les désherbeurs thermiques, les nouveaux désherbants compatibles avec la future réglementation et les produits de bio contrôle de plus en plus nombreux. Soyez rassuré, vous aurez encore de quoi remplir votre caddie, mais pour accomplir notre nouvelle mission : jardiner au naturel.